

Pair-aidance : entre engagement et professionnalisation

Programme 2022-2023 – deuxième année

Université Sorbonne Paris Nord

Fabien Hildwein – CEPN – fabien.hildwein@univ-paris13.fr

Olivia Gross – LEPS – olivia.gross@univ-paris13.fr

Pascale Molinier – UTRPP – pascale.molinier@univ-paris13.fr

Présentation du séminaire

Alors que le concept de pair-aidance émerge graduellement dans le discours des politiques publiques de santé, il importe que des chercheurs et des acteurs de terrain s'en saisissent. Si l'on peut définir rapidement la « pair-aidance » par l'aide et l'accompagnement entre personnes connaissant ou ayant connu les mêmes problèmes, le concept conserve néanmoins de nombreuses ambiguïtés que ce séminaire se propose d'aborder, dans une démarche exploratoire.

Dans un effort de clarification, il importe d'abord de distinguer la pair-aidance de différentes postures et activités similaires, comme celles du patient-expert ou du patient-partenaire, celle de la proche-aidance (aider quelqu'un de son entourage) ou encore des mouvements d'usagers. De même, il faut comprendre ce qui fonde sa légitimité : quelles formes prend-t-elle ? comment se construisent les savoirs issus de cette expérience ? comment sont-ils ensuite mobilisés pour aider une autre personne ? Enfin, comment intégrer la pair-aidance au sein de pratiques professionnelles dans les institutions en santé ? Ces réflexions permettent notamment de différencier la pair-aidance du travail social des non-pair-aidants.

De plus, la pair-aidance ne peut être abordée comme un phénomène homogène, et différentes formes se distinguent selon

- le degré de rémunération et d'institutionnalisation (allant de l'entraide informelle, au bénévole associatif, jusqu'au statut de Médiateur de Santé Pair),
- l'expérience placée au centre (santé mentale, handicaps, maladie chronique, toxicomanie, incarcération, identités LGBT, travail du sexe, etc.),
- le territoire et la géographie où elles se déploient, et
- les activités qu'elle recouvre : aide-t-on exclusivement quand l'expérience est placée au centre (par exemple s'entraider à surmonter des difficultés liées à la santé mentale) ou bien aussi sur des enjeux annexes mais néanmoins influencés par elle (par exemple s'entraider à trouver un logement, tout en étant en souffrance psychique).

La question de la rémunération, déjà évoquée, nécessite d'être travaillée en profondeur. En effet, il serait tentant de réduire la pair-aidance à un travail bénévole et solidaire entre personnes concernées par les mêmes difficultés et expériences. Ceci contribuerait à invisibiliser les efforts qu'elle requiert et dénier sa nature de travail, pour en faire du travail gratuit, dont les analyses contemporaines (Maud Simonet en particulier) ont montré les liens avec les politiques d'austérité. Pour que la pair-aidance ne devienne pas une nouvelle figure de justification du néolibéralisme, il faut en faire émerger des conceptions qui rendent compte de la richesse de ses pratiques et de son potentiel politique.

La première année de ce séminaire a permis de faire émerger certaines questions fortes autour de la pair-aidance : sa place centrale ou au contraire périphérique dans l'identité professionnelle des pairs-aidants, les enjeux d'institutionnalisation de la formation, les enjeux de pouvoir entre pairs-aidants et professionnels du secteur, ou encore les croisements avec les questions de genre, classe et race. Si l'ancrage principale du séminaire est dans les questions de santé mentale (en intégrant néanmoins l'abstinence et la séropositivité), cette deuxième année cherche à intégrer différentes formes d'expériences communes (réduction des risques, grande précarité, mal-logement), dont on sait par ailleurs qu'elles partagent de nombreux croisements avec la santé mentale. Le programme de cette année cherche aussi à donner plus de place aux acteurs associatifs ou institutionnels ayant recours à la pair-aidance.

Ce séminaire inter-laboratoires est animé par Fabien Hildwein (sciences de gestion – CEPN), Olivia Gross (sciences de l'éducation – LEPS) et Pascale Molinier (psychologie sociale – UTRPP). Dans une perspective de science communautaire, les invités sont aussi bien des universitaires que des acteurs de terrain (associatifs ou individuels) ; il est ouvert à ces deux populations conjointement. Pour prendre en compte la nature complexe de la pair-aidance, les intervenants universitaires proviennent de disciplines variées : anthropologie sociale, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, sociologie.

Calendrier des séances

Le séminaire se compose de cinq séances, à raison de trois heures tous les deux mois :

1. mercredi 21 septembre 2022 de 14h à 17h
 - Benoît Eyraud, Hélène Chiron – collectif CapDroit
 - La Trame, plateforme d'inclusion citoyenne
2. mercredi 23 novembre 2022 de 14h à 17h
 - Olivia Gili – collectif de patient-e-s HUMAPSY
 - Jean-Michel Malouet – association Gaïa, réduction des risques liés à la drogue
3. mercredi 25 janvier 2023 de 14h à 17h
 - Aurore Margat, MCF sciences infirmières – USPN, LEPS
 - Adriana Cassani, Laetitia Regat, Pascal Sauteron – Un chez-soi d'abord, dispositif d'appartements de coordination thérapeutique
4. mercredi 29 mars 2023 de 14h à 17h
 - Stéphane Zygart, docteur en philosophie, enseignant en philosophie et psychologie – Université de Lille, UMR Savoirs Textes Langage, Sciences Po Lille – *Différenciations, pluralités et seuils dans les relations d'aide et de pair-aidance*
 - Alexandra Rinaldi et Aline Arnoux – Fondation Progetto Itaca, dispositifs de pair-aidance et clubhouses (Italie) – projet Ending the Silence (NAMI)
5. mercredi 24 mai 2023 de 14h à 17h
 - Laura Chartain - CEMS - EHESS / Secours Catholique Caritas – *Dynamiques de participation des personnes accueillies. Une exploration au Secours Catholique Caritas en Ile de France*
 - Johann Cailhol et Frédérique Trévidy, MCF en sciences de l'éducation – projet EVIDENSS de médiation en santé en pied d'immeubles, USPN, LEPS

Lieux et salles

Les séances de 2022 ont lieu au campus Condorcet, 5 cours des Humanités à La Plaine St-Denis ([accès](#)), bâtiment Sud, 4^{ème} étage, salle 4.122.

Les séances de 2023 ont lieu à la MSH Paris Nord, 20, avenue George Sand à La Plaine St-Denis ([accès](#)), salle panoramique (25 janvier) ou salle 413 (29 mars et 24 mai).

Le campus Condorcet et la MSH Paris Nord sont voisins, à proximité de la station Front Populaire (métro ligne 12).

En 2021-22, le séminaire a été financé par la Plateforme Santé SHS – CNRS



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



Institutions et laboratoires associés

